

Décision

Générale

colonial

Décision n° 704 concernant les Services Etat.

n° 704

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 mai 1966

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro

1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef Saint-Luc (Marius), débarqué à Djibouti le 7 mai 1966, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis à compter du 8 mai 1966. Ce sous-officier est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Dikhil pour assurer les fonctions de chef de poste administratif et de milice à Yoboki, en remplacement de l'adjudant-chef Christophe (Paul), rapatrié. L'adjudant-chef Saint-Luc (Marius) prendra ses fonctions à compter du 25 mai 1966.